

## Signature d'une convention de formation entre SOLIHA, la CMA & la CAPEB



**L**e 24 juin, la CAPEB, la CMA & SOLIHA ont signé ensemble une convention de formation dont l'objectif est de mettre en commun les compétences des 3 partenaires pour œuvrer à l'émergence et la

structuration d'une véritable filière dédiée à l'amélioration, la réhabilitation et la rénovation des logements sociaux et/ou occupés par des ménages à revenus modestes ou sociaux.

Des parcours de formations et de perfectionnements techniques et professionnels vont être proposés aux entreprises artisanales qui se positionnent sur ces chantiers spécifiques. Ainsi, de la sélection et l'agrément des entreprises habilitées, à la création et la promotion d'un label « Artisan de l'Amélioration de l'Habitat », les partenaires s'engagent à faire monter en compétences et en savoir-faire et savoir-être nos artisans locaux les professionnels locaux de la construction inscrits au Répertoire des métiers afin qu'ils répondent efficacement aux besoins d'une partie importante de la population.

Ces marchés étant de plus en plus conséquents en volume et en valeurs, ils représentent une véritable opportunité d'affaires pour le secteur artisanal du bâtiment.



### Rencontre avec le Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription, Philippe NAILLET

**L**e Président de la CAPEB a accueilli le 24 juin le Député NAILLET dans les locaux de du syndicat pour parler du logement et notamment de la nécessité de trouver les meilleures solutions pour « casser » la spirale de la flambée des prix des matériaux. Il aussi été question de l'approvisionnement de matières premières avec les pays de la zone et la

construction d'une filière du bâti tropical.

## Rencontre avec le Ministre délégué à l'Outre-mer le 08 juillet



**A**u titre de la CAPEB Sylvio BOYER, Vice-président, (4<sup>ème</sup> en partant de la droite à partir de la 1<sup>ère</sup> personne de dos) a rencontré, avec les acteurs économiques de l'île, le Ministre Jean-François CARENCO durant son bref passage dans l'île au mois de juillet.

Ensemble, ils sont égrenés les facteurs aggravants de la vie chère en Outre-mer et ont appelé à l'émergence de solutions d'urgence. Car les entreprises et les familles réunionnaises souffrent de la hausse des prix des carburants, de la flambée des prix des matières premières & de la hausse de certains produits alimentaires.

## Formation en marchés publics

**L'**ARFAB a lancé au mois de juin une série de formations en marchés publics pour le développement des compétences des artisans et des petites entreprises du bâtiment. Ainsi, 3 formations ont été programmées : la révision des prix, les nouveaux enjeux du CCAG Travaux 2021 et la rédaction du mémoire technique.



## L'accord sur les salaires 2022 dans le BTP a été rendu obligatoire



**L'**accord de valorisation des salaires des ouvriers, ETAM & Cadres du BTP du 07 avril 2022 a été rendu obligatoire par arrêté ministériel du 18/07/2022, paru au JORF le 22/07/2022. En conséquence, toutes les entreprises du BTP ont obligation de l'appliquer pour les salaires versés au mois de juillet.